

PRÉFET
DE LA SARTHE

Le Mans, le 25 avril 2018

Fermetures exceptionnelles des services de l'Etat les 30 avril et 11 mai

En raison de la fête du travail, deux services situés sur le site administratif de Paixhans seront exceptionnellement fermés au public **le lundi 30 avril 2018** :

- *la Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé (DT ARS),*
- *la Direction Départementale des Territoires (DDT).*

En raison des fêtes de l'Ascension, seront exceptionnellement fermés au public **le vendredi 11 mai 2018** :

- *la préfecture de la Sarthe,*
- *les sous-préfectures de La Flèche et de Mamers,*
- *la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP),*
- *ainsi que certains services situés sur le site administratif de Paixhans : La Direction Départementale de Cohésion Sociale (DDCS), la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), l'Unité Départementale de la Direccte (UD Direccte), l'Unité Départementale de la Dreal (UD Dreal), la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN).*

Le pôle administratif Paixhans reste ouvert au public pour un accès aux services non fermés à ces deux dates.

Toutes les informations relatives aux démarches administratives peuvent être obtenues sur le site www.sarthe.gouv.fr